



SIP Borde- Prado

« L'arbitre » de la M.R.U. a sifflé : le TPG et le DSF sont hors-jeu !

Suite à la rencontre du 28 juillet ([voir compte rendu sur notre site](http://www.tresor.cgt.fr/13) www.tresor.cgt.fr/13) relative à la mise en place des Sip de la rue Borde, la CGT a saisi la DGFIP et la Mission Relation Usagers (MRU) face au "fiasco annoncé".

Le 26 août au matin, Mme Brigant, administrateur civil et Chef de la Mission Relation Usager, est venue spécialement à Marseille pour rencontrer les directions et participer à une réunion « informelle » avec les organisations syndicales représentatives du personnel. (CGT, SNUI-sud et FO)

La Chef de la MRU s'est présentée comme « arbitre »...

Mais arbitre entre qui et qui ?

Arbitre entre le TPG et le DSF ?

Arbitre entre les ergonomes et les directions locales ?

Arbitre entre les directions locales et les syndicats ?

Au final, il semble que concernant les projets de SIP 1^{er}, 5/6^{ème} et 8^{ème}, les directions locales

soient « hors-jeu » voire encore plus simplement, sur la touche !

En effet, la MRU a pris la main.

La chef de la MRU avec l'ergonome du ministère ont été les « interlocuteurs uniques » des syndicats pendant cette rencontre « informelle » ; **ni le TPG, ni le (nouveau !) DSF n'ont eu voix au chapitre.**

Sous la pression des organisations syndicales – et particulièrement celle de la CGT qui a dénoncé, éléments à l'appui, les errements des directions locales sur ce dossier – le projet de SIP Borde tel qu'élaboré par la DSF et la TG a tellement pris de la gîte... qu'on aurait dit le Pitalugue.

La centrale est donc montée à bord pour écopier.

Pour la Chef de la M.R.U., il est peu probable que les SIP Borde soient en place au 1er décembre 2009 ; "le 1er décembre n'est pas une date idéologique" a-t-elle souligné.

Etonnante affirmation ! Cette date était tellement claironnée par nos administrations locales que certains se voyaient déjà couronnés

le « 2 » décembre au lendemain de l'inauguration du SIP...

Le discours aurait commencé par : « nous l'avons fait »...

Et bien les SIP Borde et leur accueil unique pour le public, ce n'est pas encore fait.

Hétérogénéité ou densité de la « masse »

Mme Brigant a débuté la réunion en précisant l'aspect particulier des SIP 1;5/6 et 8 et "l'hétérogénéité des contribuables".

Sur l'hétérogénéité des contribuables, la CGT a répondu que nos collègues des Trésoreries et des CDI savaient la gérer ! C'est notre lot quotidien !

Nous avons affirmé que le problème ce n'était pas l'hétérogénéité des contribuables ! Le problème ce sont **les flux de fréquentation, c'est à dire la masse et la densification de cette masse par les choix de la DGFIP de créer un point d'entrée unique pour quatre arrondissements de Marseille.**

Seule la CGT Impôts Trésor a indiqué que cette doctrine d'un point d'entrée unique pour les SIP de Borde était une aberration, et qu'une aberration, c'est tout sauf inéluctable !

Nous avons rappelé les particularités du « tissu fiscal » en prenant comme exemple le 1^{er} arrondissement de Marseille, où 50% des foyers fiscaux ont un revenu fiscal de référence inférieur à 9400 euros/an, un 1^{er} ardt où il est « *moins pire d'être un retraité pauvre qu'un jeune travailleur pauvre* »...

A cela, les « techniciens » de l'administration n'ont rien à opposer.

Et la CGT de rappeler, qu'une MRU charger de la norme de mise en place des SIP au plan national doit prendre en compte cette réalité.

In vivo, la période PPE suffit déjà à l'illustrer en attendant le rush des échéances. La Chef de la MRU a reconnu l'aspect particulier du tissu fiscal Marseillais, sous entendu y compris des flux de fréquentation des services.

La CGT a rappelé son exigence d'un cahier des charges ergonomique avec étude de faisabilité pour les Sip de Borde et leur accueil transversal unique. cela a été pris en compte par la MRU.

La CGT est également intervenue sur les questions suivantes :

- **l'avenir du site de Ste Anne**, et bien sûr sur les projets d'implanter **les SIP 7/9/10 sur l'HDF Prado Borde**. Réponse dans les semaines qui viennent de la Direction Générale et confirmation de la réflexion avancée sur la vente.
- **la fusion CDI-CDIF**, ces restructurations à venir sont prises en compte par l'ergonome.
- **Intervention CGT sur le devenir des services de directions et l'implantation de la DRU sur Prado Borde ?** La MRU botte en touche: la DG ne s'attendait pas à cette question, s'engage à répondre rapidement.

Evidemment, ces restructurations « futures » envisagées par notre administration ne sont pas sans conséquence sur les projets de restructurations immédiates sur le site et bien sûr, sur les services déjà implantés dans le périmètre (amendes, ...).

La CGT IMPOT TRESOR, comme à la précédente réunion, a animé l'essentiel du débat, du non respect du code des marchés publics et des clauses techniques jusqu'à l'aberration de constituer un SIP avec accueil transversal pour 4 arrondissements de Marseille.

Les organisations syndicales ont informé la Chef de la MRU de l'absence de dialogue social et la difficulté pour obtenir les documents qui concernent l'avenir des services et les lieux et conditions de travail de tous les agents.

La MRU s'engage à fournir un rétro-planning, à veiller à la diffusion des infos des directions locales aux représentants du personnel.

Mme Brigant suivant désormais personnellement le dossier Borde Prado... les études d'ergonomie vont recommencer...

Intervention de la CGT également sur **La Ciotat** et engagement de transparence aussi sur le dossier.

Au final et en attendant la suite... **c'est un désaveu total du TPG et du DSF, une victoire due à la pertinence des arguments de la CGT Impôts Trésor.**